

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERES

Séance du 8 Septembre 2022

Date de convocation : 01 09 2022
Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 6
Nombre de procuration : 1
Votes pour : 7
Votes contre : 0
Abstentions : 0

2022/020

OBJET : Tarifs location salle des fêtes

L'an deux mille vingt-deux, le huit septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : BONNES F – FAURE R – GAUVRIT JC – RAMOS C – RICHOU D – SANDRES M.

Absents excusés : CHIVA N – BEER C – LOUVET M – SAMRAY C –

Procuration : Mme CHIVA N donne procuration à M GAUVRIT JC.

Monsieur BONNES Florian a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les tarifs de location de la salle des associations n'ont pas été révisés depuis 2009 et qu'ils devraient être reconsidérés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **FIXE** le prix des locations, à compter du 8 septembre 2022, à :
 - 50 € pour les habitants du village,
 - 200 € pour les personnes extérieures.
- **FIXE** le prix des cautions, à compter du 8 septembre 2022, à :
 - 150 € pour les dommages éventuels,
 - 150 € pour la propreté des locaux.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

15 SEP. 2022



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous Préfecture le 15/09/22

Et notification du 16/09/22